



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 681

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jacques Le Nay.

M. Jacques Le Nay. Monsieur le Premier ministre, la grève est, en France, un droit fondamental. Mais il est des circonstances où il faut savoir concilier le droit de grève et le droit des usagers. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je ne vous rappellerai pas que nous sommes à la veille d'événements sportifs dont la bonne organisation est capitale pour la France. La grève à Air France ne doit, en aucun cas, menacer le déroulement de la Coupe du monde de football. Il importe, monsieur le Premier ministre, que notre pays, sur lequel sont braqués tous les projecteurs, ne devienne pas la risée du reste du monde.

Mais, au-delà de l'événement sportif, le mouvement de grève à Air France n'est-il pas le signe avant-coureur que votre choix d'écarter Christian Blanc de la direction d'Air France et son projet de privatisation fut une erreur dont nous commençons aujourd'hui à subir les conséquences ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française, du groupe Démocratie libérale et Indépendants et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, il est évident que nous sommes proches d'un événement considérable: la Coupe du monde de football. Au total, ce sont plusieurs milliards de téléspectateurs, en chiffres cumulés, qui vont regarder la Coupe du monde et, par là même, la France, ses activités et ses entreprises.

On dit même que 1,7 milliard de personnes regarderont la finale à la télévision. (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française, du groupe Démocratie libérale et Indépendants et du groupe du Rassemblement pour la République.) Un tiers de l'humanité !

M. Pierre Lellouche. Et la réponse à la question ?

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Et s'il s'agit d'une finale France-Brésil, cela peut aller encore au-delà !

Mme Christine Boutin. Très bien !

M. le président. Monsieur le ministre, pas de pression sur les arbitres ! (Sourires.) Poursuivez !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. C'est un vœu, pas une pression, monsieur le président. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jacques Limouzy et M. Charles Cova. Carton rouge !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Mais revenons-en à la question. Tout doit être fait pour que les choses se passent bien. Il ne vous est manifestement pas facile de reconnaître que les salariés du service public - ils l'ont montré lors de l'inauguration du Grand Stade - et les principaux dirigeants des organisations syndicales confédérées ont à cet égard fait preuve d'esprit de responsabilité. Je fais confiance à Bernard Thibault, à Nicole Notat, à Marc Blondel et même à M. Poletti qui a suspendu le conflit des routiers. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Le Nay](#)

**Circonscription :** Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 681

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 1998, page 4581

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 juin 1998